
L'historien et les minorités ethnoculturelles

Bruno Ramirez, professeur
Département d'histoire
Université de Montréal

Avant d'aborder mon sujet dans le contexte actuel, il serait utile de faire un bref rappel historiographique afin de mieux saisir le progrès qui a été fait dans ce domaine d'études historiques.

Devrions-nous être surpris du fait que les premiers à s'intéresser à l'histoire des minorités ethnoculturelles aient été des membres de ces communautés ? En effet, c'est à eux – souvent des prêtres et des journalistes – que revient le mérite d'avoir compilé les premières chronologies, dressé les premières généalogies et retracé les origines d'une présence dont personne ne soupçonnait l'existence. Peu importe la communauté qu'on étudie, on trouve toujours des ouvrages appartenant à cette tradition « hagiographique ». Tous, ou presque, se distinguent par leur tendance à célébrer le passé de l'ethnie en mettant l'accent sur les personnages les plus en vue du groupe ethnique en question, sur leurs exploits individuels et sur leur contribution à la société d'adoption. Souvent on fait remonter la présence de certains de ces personnages au tout début de l'histoire nationale, ce qui leur confère en quelque sorte le titre de « membres fondateurs ». Comme dans l'histoire de n'importe quel pays, la communauté ethnique aurait ses héros, dont le destin se serait mêlé à celui de la société hôte et dont la présence aurait servi à poser les bases historiques d'un « droit d'appartenance ».

Ce qu'il faut souligner ici c'est que cette historiographie est en elle-même un phénomène ethnique : non seulement les auteurs écrivent dans leur langue d'origine, mais ils répondent en même temps au besoin de se donner une histoire dans un pays d'adoption.

Si ces auteurs cherchaient dans le passé, souvent lointain, des éléments leur permettant de valoriser leur présent, d'autres auteurs, cette fois historiens professionnels, regardaient vers un futur qui aurait effacé les traces du présent. Je fais ici référence à l'approche assimilationniste qui, pendant des décennies, a été une partie intégrante de l'historiographie officielle, tant au Canada qu'aux États-Unis. Elle se distinguait par sa tendance à mettre l'accent sur la diversité culturelle des minorités immigrantes et sur les dynamiques d'assimilation qui, en quelques générations, auraient transformé des étrangers en Américains ou en Canadiens. L'ethnicité dont les immigrants étaient porteurs était vue comme un ensemble de vestiges culturels appartenant à un autre monde, qui inévitablement se seraient dissipés au contact du progrès économique et institutionnel du Nouveau Monde. Dans cette perspective, en grande partie sous l'influence de la sociologie urbaine des années 1920 et 1930, le champ d'observation était circonscrit à la société d'accueil. L'immigrant devenait un protagoniste historique seulement à partir du moment où il occupait l'espace social nord-américain, et ses comportements individuels ou collectifs étaient évalués selon des critères d'« assimilabilité » qui étaient avant tout idéologiques.

Ces approches ont été minées par le progrès rapide survenu au cours des vingt dernières années dans le domaine de l'histoire sociale. L'élaboration de nouvelles méthodologies et de nouveaux cadres conceptuels dans des champs de recherche tels que l'histoire urbaine, l'histoire de la famille ou l'histoire des travailleurs s'est traduite en un intérêt accru pour l'immigration en tant que composante constante du paysage historique nord-américain.

Le rôle le plus déterminant de ce progrès s'est manifesté surtout sur deux plans, qui correspondent à deux moments distincts de l'expérience globale d'une minorité ethnoculturelle. Il s'agit, en premier lieu, du processus migratoire, dont l'étude rend nécessaire une grille d'analyse incluant tant la société d'origine que la société d'accueil, et,

en deuxième lieu, du processus d'insertion d'une population immigrante dans le cadre économique et institutionnel du pays hôte.

Dans leur tentative de dépasser une vision de l'émigration en tant que simple réaction économique-démographique à des forces de répulsion et d'attraction agissant simultanément à l'échelle suprarégionale et supranationale, les historiens ont approfondi l'analyse des sociétés d'exode afin de découvrir les mécanismes qui auraient déclenché des mouvements de population à des moments précis vers des aires géographiques distinctes. Il s'agissait essentiellement de trouver des réponses aux questions suivantes : Pourquoi émigre-t-on ? Qui émigre ? Quels modèles l'émigration reproduit-elle ? Inutile de souligner l'importance de la contextualisation historique pour l'étude du phénomène migratoire. En outre, à partir du moment où seule une minorité des membres d'une société participe au mouvement, il devient essentiel de préciser la sélection qui s'opère à l'intérieur de la société d'exode – généralement en fonction des professions, des groupes d'âge, du sexe, de la structure familiale, etc. L'émigration devient ainsi de plus en plus indissociable de phénomènes plus vastes touchant une société : elle évoque non plus seulement l'image simpliste du transfert physique d'une population homogène d'un point géographique à un autre, mais bien un terrain historique où des acteurs, faisant face à des réalités concrètes, inventent des stratégies individuelles ou collectives visant à améliorer leurs conditions matérielles et leurs perspectives de vie. Il va de soi qu'une approche de ce genre exige un élargissement considérable du champ de recherche. Elle présuppose une connaissance adéquate de l'histoire nationale et régionale du pays d'exode ainsi que du pays hôte, mais aussi un cadre d'analyse capable de s'approprier l'apport des différentes sciences sociales. Elle entraîne en outre des choix méthodologiques importants quant à l'utilisation des sources documentaires, souvent très inégales d'un pays à l'autre, et à l'élaboration de techniques de jumelage permettant de suivre une population migrante d'une société à l'autre.

Plutôt que de constituer le point de départ de l'analyse historique, selon cette nouvelle perspective, l'établissement d'une population immigrante en Amérique du Nord et sa constitution en minorité ethnoculturelle font partie d'un continuum temporel et spatial. Aucun historien des minorités ethnoculturelles ne peut aujourd'hui se per-

mettre d'ignorer les antécédents historiques de la population migrante, ni d'imputer à cette population des traits culturels empruntés au répertoire des stéréotypes en vigueur dans la société hôte.

À cette étape de l'observation, l'étude des minorités ethnoculturelles bénéficie énormément du renouveau méthodologique et conceptuel qui a marqué l'histoire sociale récente. Inévitablement, cette étude nécessite une démarche multidisciplinaire, étant donné la variété des phénomènes qui font partie du champ d'observation ainsi que la variété des ressources méthodologiques que l'historien peut emprunter aux sciences sociales.

Après cette mise à jour historiographique, et à juger de l'état actuel de la recherche, on peut dire que deux tendances principales caractérisent aujourd'hui les études dans ce domaine. Pour faciliter la discussion, je les appellerai l'« approche des relations ethniques » (ou « approche interculturelle », au Québec) et l'« approche ethnohistorique ». Comme on le verra plus loin, en théorie ces deux approches ne devraient pas être mutuellement exclusives, quoique rares soient les historiens capables de les intégrer dans une seule grille d'analyse.

L'intérêt parmi les historiens à circonscrire les relations ethniques en tant que champ de recherche distinct est récent – même si l'ouvrage classique dans ce domaine (*Strangers in the Land*, de l'historien américain John Higham) remonte aux années 1950. Tout comme dans l'histoire des relations raciales (un filon historiographique important qui s'est développé aux États-Unis à la suite des mouvements de contestation en faveur des droits civiques des Noirs), l'histoire des relations ethniques suppose l'abandon du paradigme assimilationniste et une conception de l'immigration et de l'ethnicité comme composantes importantes d'une société qui se veut pluraliste. Il va de soi que la remise en question, par les pouvoirs politiques et dans l'opinion publique en général, de visions intégristes et ethnocentriques, tels le *melting pot* et l'*Anglo-conformity*, a produit une atmosphère plus propice à l'élaboration théorique dans ce domaine.

Dans la plupart des travaux qui s'inspirent de cette approche, le fil conducteur est constitué par le type de rapports qui s'instaurent entre la société hôte et les minorités ethniques. Au lieu d'être vus comme une conséquence logique et naturelle de l'immigration, ces

rapports constituent au contraire un terrain historique où des projets de société plus ou moins définis s'opposent, mettant en lumière des phénomènes qui sont souvent considérés comme latents, tels le *nativism* et la conscientisation ethnique chez les minorités immigrantes. Une importance particulière est accordée à la politique d'immigration (politique qui, historiquement, a entraîné une sélection culturelle à la source), à la politique d'accueil et aux divers mécanismes économiques et culturels d'inclusion/exclusion à l'œuvre dans la société hôte, qui déterminent les modalités d'insertion des minorités dans la société civile nord-américaine. Bien entendu, les minorités ethnoculturelles – qu'on les traite dans leur ensemble ou séparément – constituent le second protagoniste historique. Mais l'accent est mis moins sur les processus historiques qui ont amené leur implantation et leur constitution en minorités ethniques que sur leur articulation institutionnelle et leurs stratégies en vue d'obtenir une reconnaissance publique ou de faire valoir leur importance dans la vie politique du pays hôte. C'est autour de ces stratégies, avec leurs moments mobilisateurs et les épisodes conflictuels qui souvent en découlent, que des processus identitaires agissent, et ce des deux côtés de la frontière culturelle. À titre d'exemple, la crise scolaire de Saint-Léonard aurait eu des répercussions non seulement sur le sens d'identité des néo-Québécois d'origine italienne, mais aussi sur celui des Québécois de souche.

L'approche ethnohistorique s'inscrit plus directement dans la perspective examinée plus haut, dans ce sens que l'analyse d'une minorité donnée constitue une prolongation de l'étude du processus migratoire. Une fois que le champ d'observation est déplacé de la société d'exode vers la société d'accueil, il importe de reconstituer les articulations internes de la minorité en question. Cela implique la reconnaissance des modes d'implantation et l'émergence d'espaces géographiques et culturels à l'intérieur desquels s'établit un univers ethnique et se développent progressivement des processus identitaires. L'accent est mis ici non seulement sur le profil démographique et professionnel de la minorité en question, mais aussi sur le bagage culturel que l'immigrant emporte avec lui. Ces caractéristiques socioculturelles fournissent à l'historien des éléments précieux pour reconnaître et appréhender les diverses stratégies individuelles et collectives dont les immigrants se servent pour faire face aux exigen-

ces imposées par un nouveau régime de vie et une nouvelle réalité institutionnelle (choix de résidences, comportement sur le marché du travail, choix matrimoniaux et formes d'utilisation de la famille et de la parenté, comportements associatifs et apparition d'« institutions ethniques »). En parcourant ces différentes pistes de recherche, l'historien se rend compte qu'il est placé devant un microcosme social qui, tout en paraissant culturellement homogène aux yeux des observateurs externes, est toutefois caractérisé par des divisions et conflits internes, lesquels sont produits le plus souvent par des dynamiques idéologiques et de classe et par la coexistence de différentes formes d'allégeance. L'historien s'aperçoit aussi que les exigences identitaires d'une minorité dans un environnement souvent insensible ou même hostile à l'égard des besoins de survie du groupe donnent lieu à différentes formes (concurrentielles) d'autoreprésentation au moyen desquelles le groupe se définit aux yeux de la société hôte.

Nous rentrons ici dans le vif d'un débat qui reflète l'une des préoccupations conceptuelles majeures chez les historiens des minorités ethnoculturelles. Si ce qui distingue une minorité du reste de la société est plus que ses seules caractéristiques raciales ou linguistiques, la question alors se pose ainsi : Comment définir l'ethnicité du groupe et comment la saisir dans ses manifestations quotidiennes ?

À vrai dire, ce débat déborde le strict domaine de l'histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles, puisqu'il a été alimenté surtout par des chercheurs venant de disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie et, plus récemment, la sémiotique. Jusqu'à présent, il a donné lieu à des dizaines de définitions de l'ethnicité et à l'élaboration de plusieurs modèles interprétatifs utilisés généralement dans l'étude de phénomènes contemporains.

Pourtant, la contribution de l'historien à ce débat peut s'avérer essentielle, du fait que son observation se fait sur une longue période et dans un cadre spatial qui – comme je l'ai souligné plus haut – comprend aussi bien la société d'origine que la société d'adoption. Aussi, les outils méthodologiques dont dispose aujourd'hui l'ethnohistorien lui permettent de suivre, à une échelle microhistorique, les transformations qui surviennent dans une minorité donnée. L'ethnicité devient donc observable en tant que processus historique :

elle représente non pas un ensemble de valeurs transplantées et destinées simplement à se reproduire telles quelles ou à disparaître, mais plutôt des valeurs qui, une fois opposées à une nouvelle réalité, produisent de nouveaux comportements, de nouvelles formes d'association, de nouvelles identités, et font des immigrants des agents importants du changement social.